

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 16 (1880)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

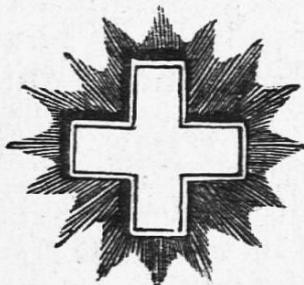
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 JUIN 1880.

XVI^e Année.

N^o 12.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Comité Central. — La science de l'Éducation en Angleterre et en Suisse (Bain et Spencer) (Suite). — Statistique des abonnés de l'*Educateur*. — Compte-rendu de l'Instruction publique du Canton de Vaud (suite et fin). — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

COMITÉ CENTRAL

Le Comité central de la Société pédagogique de la Suisse française a siégé à Neuchâtel, sous la présidence de M. Biolley. (1)

On s'est occupé d'abord de la vérification des comptes, et on a pris connaissance du rapport de la Commission, qui a été adopté à l'unanimité.

Le choix des questions pour l'assemblée générale de 1881 a été mis ensuite en délibération. Le préavis du Comité-directeur

(1) Genève était représenté par MM. Rey et Lombard ; Vaud, par MM. Durand, Colomb, Pélichet et Rollier (M. Roland était absent pour affaires) ; le Jura bernois avait pour délégués MM. Henri Gobat et Schaffter ; Fribourg avait envoyé M. Ducotterd à la place de M. Majeux, retenu pour affaires de famille. Le délégué du Valais (M. Bruttin), manquait également, ainsi que le délégué de la Suisse allemande (M. Balsiger). De Neuchâtel, siégeaient, outre M. Biolley, MM. Villomet, Rougemont, Tripet, Numa Girard. Le rédacteur en chef de l'*Educateur* assistait à la séance.

concluant à ne pas scinder l'assemblée en sections a été adopté.

On a décidé en première ligne de poursuivre la discussion de la question traitée par M. Gigandet, qui n'avait été qu'effleurée au Congrès de Lausanne et qui a été posée en ces termes :

On se plaint que les jeunes gens, quelques années après leur sortie de l'école, ont oublié la plupart des connaissances qu'ils y ont acquises. Quels sont les moyens de remédier à cet état de choses?

Deux questions nouvelles ont été posées :

1^o *Les examens annuels des écoles sont-ils bien l'expression de l'état éducatif et intellectuel de celles-ci? Quelles réformes y aurait-il à faire?* (Question proposée par MM. Tecon et Villommet).

2^o *L'enseignement secondaire est-il organisé de manière à compléter l'enseignement primaire, sans nuire à ce dernier et de façon à réaliser son programme en donnant une préparation suffisante aux élèves qui se destinent à l'enseignement supérieur?* (Question proposée par M. Daguet.)

Quant au choix des rapporteurs, toute latitude est laissée au Comité-directeur. Le vœu émis par les délégués de Genève de donner pour instruction aux rapporteurs généraux de faire une place dans leurs exposés aux rapports des sections et à commencer leur travail par un résumé aussi substantiel que possible de ces rapports spéciaux, sauf à émettre ensuite leur opinion personnelle, est adopté à l'unanimité.

L'état financier de la Société fait l'objet d'un aperçu de M. le gérant, qui a établi une statistique des abonnés de l'*Educateur*. Le nombre de ces derniers s'élève à 1272, y compris 62 échanges. Un état détaillé de ces abonnés sera publié dans le journal (voir ce numéro, page 184).

La caisse de secours mutuels, fondée sur la proposition de M. Villommet, donne lieu à un aperçu de ce dernier tant sur l'état de cette caisse que sur les secours. Il en a été accordé à quatre instituteurs, c'est-à-dire 50 fr. à trois d'entre eux et 25 fr. à un quatrième.

Le Comité-directeur de la Société romande s'étant adressé au Conseil fédéral pour obtenir en faveur des cantons français une part à l'allocation fédérale votée en faveur des expositions scolaires permanentes, l'assemblée approuve cette démarche et donne pour instruction au Comité-directeur de sauvegarder de son mieux les intérêts de la partie française.

Le rédacteur en chef de l'*Educateur* fait connaître au Comité central que, consulté, ainsi que d'autres hommes d'école de la

Suisse, par l'autorité fédérale, sur la question de savoir s'il conviendrait de subventionner une seule, ou deux, ou plusieurs expositions, ou une seule exposition périodique et ambulante, il s'est prononcé pour la première alternative en exprimant le vœu qu'une place convenable y fût accordée aux cantons romands.

La question de savoir si, à l'assemblée générale de Neuchâtel en 1881, il sera annexé, comme au Congrès de Lausanne, une exposition scolaire, est abandonnée à la sagesse du Comité-directeur, qui verra s'il y a lieu d'en organiser une, et, au cas affirmatif, de l'organiser lui-même ou d'en remettre l'organisation à un Comité spécial. Un délégué vaudois fait observer que l'exposition de Lausanne a été visitée par 5000 personnes. Il conclut à l'utilité de ces expositions, en opposition à ceux qui trouvent ce système d'exhibition un peu usé, sauf les cas exceptionnels. Plusieurs membres du Comité sont aussi défavorables à l'exposition de travaux d'élèves que d'autres croient, au contraire, utiles, moyennant les précautions qui garantissent l'authenticité de ces ouvrages et l'absence de charlatanisme et de compérage.

La participation au *Lehrertag* ou assemblée de la Société suisse qui aura lieu à Soleure le 17 août et les jours suivants fait l'objet d'un rapport de M. Daguët, qui recommande la chose au Comité central et rappelle les vœux exprimés au *Lehrertag* de Zurich. Il demande si le Comité central ne pourrait pas être convoqué à Soleure comme il l'a été à Bâle. Il est répondu négativement à cette question par le motif que les finances ne permettent pas deux convocations du Comité central par année. Lorsque le Comité central s'est réuni à Bâle, c'est qu'il n'y avait pas eu d'autre séance pendant l'année. Au vote, le Comité central décide :

1^o D'envoyer trois délégués à Soleure, et

2^o De charger le Comité-directeur d'adresser un appel pressant aux instituteurs pour les engager à se rendre au *Lehrertag*. Le Comité-directeur désignera les délégués qui recevront une indemnité.

Le Comité central, appelé à se prononcer sur la question de l'envoi de délégués au Congrès scolaire international de Bruxelles, auquel la Suisse entière est cordialement conviée, résout la question en ce sens qu'il ne sera pas envoyé une délégation spéciale, mais qu'il pourra être, cas échéant, alloué à celui qui s'y rendrait et y représenterait honorablement la Société une indemnité en rapport avec ses finances.

La question de la *révision des statuts*, posée précédemment et soumise à l'examen du Comité central par le Congrès de Lau-

sanne, est ajournée. En ce qui concerne une réorganisation de la Société, la révision projetée pose des bases qui en changeraient complètement la nature et en compromettraient peut-être l'existence. En revanche, on charge le Comité-directeur d'examiner les modifications qui pourraient être apportées à certains articles, en conformité du projet de révision présenté par la section genevoise.

M. le gérant annonce que le fonds Lochmann-Progler, c'est-à-dire le versement généreux de M. Lochmann père, qui a donné 100 fr. pour la composition de manuels d'enseignement, et de M^{lle} Progler, qui en a ajouté 20, a été capitalisé. Il espère qu'on n'en restera pas là et que, comme la caisse de secours, il fera son chemin.

L'*Educateur* a publié pendant quelque temps les nominations des instituteurs. Ne seront dorénavant annoncées que celles qui ont eu lieu dans l'espace des deux mois précédents. Il serait à désirer que l'on pût annoncer les places vacantes, mais il est difficile de se procurer les renseignements nécessaires.

Sur la proposition du Comité-directeur, il est décidé à l'unanimité de prier M. le Directeur de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel de bien vouloir accepter la présidence d'honneur du prochain Congrès scolaire.

Le secrétaire de la Direction, M. Charles-Eugène Tissot, avait été invité à la réunion du Comité central et représentait la Direction.

Telle est en résumé et au courant de la plume l'analyse de la dernière séance assez chargée, comme on voit, du Comité central. C'est un simple croquis, une ébauche et non un tableau. Les réflexions y manquent aussi. Elles viendront. La séance a été, selon l'usage, suivie d'un repas cordial au *Soleil*, modeste mais excellent hôtel de la ville de Purry. Les paroles généreuses n'y ont pas fait défaut, et nous les redirions volontiers, s'il n'était des improvisations qui ne se fixent pas sur le papier et qui, allant du cœur au cœur, sont faites pour y rester et perdraient à se répéter l'intimité qui leur a donné l'essor.

La science de l'éducation en Angleterre et en Suisse

A PROPOS DES ŒUVRES D'ALEXANDRE BAIN (1877)

ET D'HERBERT SPENCER (1878) (1).

(Suite)

M. Bain, à l'exemple d'autres pédagogues, donne pour base psychologique et pour but à l'éducation l'*évolution harmonique et égale des facultés humaines*. Mais ne semble-t-il pas s'écarter de son idée, en laissant de côté l'éducation physique, sous prétexte que l'instituteur ne peut exercer une action suffisante sur l'hygiène? Nous ne pouvons pas davantage entrer dans les vues de l'auteur lorsqu'il se demande si le but de l'éducation est le bonheur ou le perfectionnement, et qu'il renvoie à d'autres sciences la solution de cette question. À notre point de vue, le bonheur réel et complet n'existe pas sur cette terre, et, comme le dit M^{me} de Staël, le but de l'homme est le perfectionnement.

Chose curieuse! pour M. Bain comme pour M. Spencer, l'acquisition des connaissances joue le rôle principal dans l'éducation. Les sentiments et la volonté semblent y tenir une place secondaire. Locke, avec son traité de la *Conduite de l'entendement*, où il traite des facultés d'acquisition, de production et d'invention, a évidemment passé par là.

Le savant professeur d'Aberdeen ne s'en montre pas moins très habile à analyser les émotions du cœur, et dit très bien que l'éducation morale est celle qui présente les plus grandes difficultés. Il signale avec non moins de raison les fâcheux effets de l'emploi dans l'éducation morale des terreurs spirituelles ou religieuses. L'auteur de ces lignes s'est rappelé, en lisant les considérations de M. Bain, la pratique d'un père jésuite du pensionnat de Fribourg qui profitait de l'impression produite par un violent orage sur ses élèves pour leur inculquer la crainte de la vie à venir et la terreur des supplices de l'enfer. « Rien, dit M. Bain, ne saurait justifier l'emploi des terreurs superstitieuses, sauf peut-être les cas où elles seraient appliquées à la punition des plus grands crimes et des perturbateurs de la paix de l'humanité. Sur une petite échelle, nous savons quelles frayeurs elles causent aux enfants; sur une plus grande échelle, nous pouvons citer l'influence des religions, qui agissent presque exclusivement par la crainte d'une autre vie... »

(1) Les titres exacts de ces livres sont : *La science de l'éducation*, par Bain, 328 pages, et *De l'éducation intellectuelle, morale et physique*, par Spencer, 301. Librairie Germain Baillière, Paris.

N'en déplaise à M. Bain, qui paraphrase ici le fameux mot de Pétrone : *Timor fecit deos*, nous pensons que la religion du Christ est dans les âmes élevées le produit de l'amour plus que de la crainte.

La musique et la poésie ne nous paraissent pas mieux appréciées que la religion par nos philosophes. Pendant que M. Spencer n'y voit que des arts d'agrément et ne serait pas éloigné de les bannir de l'école, comme Locke, M. Bain y voit moins un moyen d'influence morale qu'une source de jouissances. « De tous les plaisirs de l'homme, la musique, dit l'homme d'école écossais, est peut-être le plus innocent et celui qui coûte le moins cher. La poésie est de la musique avec quelque chose de plus. »

L'auteur se montre bien plus judicieux, à notre avis, quand il parle des punitions et donne aux maîtres le conseil de ne jamais s'emporter. « Quand le maître s'emporte, bien que la colère puisse être excusable, c'est une véritable victoire pour les mauvais élèves, quand même elle leur inspirerait une crainte momentanée. Au contraire, l'indignation contenue est une arme puissante. Mais ce serait une preuve de faiblesse que de menacer quand on sait qu'on ne peut réaliser ses menaces.... »

Si l'emportement est une mauvaise chose pour le maître, les louanges qu'il se donne quelquefois lui-même en classe, sont quelque chose de pis encore, selon le penseur anglais ou écossais : « Rien n'est plus fatal à l'autorité que de se vanter outre mesure; c'est le moyen infailible de se rendre ridicule. »

M. Bain n'est pas ami des châtimens corporels et croit qu'on pourrait les éviter par un système gradué et habilement ménagé de retenues et de pensums, accompagnés de réclusions, d'humiliations, d'éloge, de blâme. « Le malheur veut, dit excellemment M. Bain, que les écoles publiques sont obligées de recevoir les natures les plus mauvaises et les plus incultes... Et ce ne sont pas toujours les enfants de la misère qui donnent le plus de peine, et ce n'est pas dans les écoles qui leur sont destinées que l'on administre le plus de châtimens corporels. *Les sujets les plus difficiles appartiennent souvent à de bonnes familles et se trouvent dans les familles les plus aristocratiques.* »

La remarque que fait ici M. Bain s'applique sans doute spécialement à l'Angleterre qu'il a toujours en vue dans ses critiques et ses aspirations, de même que M. Spencer. Mais elle s'appliquerait aussi très bien à d'autres pays.

Mais après avoir dit un mot des idées écrites dans le premier livre de M. Bain intitulé : *Les bases psychologiques*, suivons-le

un peu dans les deux autres qui ont pour titre : *Les méthodes et l'éducation moderne*.

Contrairement à tous les pédagogues, contrairement, nous dirons, aux données de la nature, M. Bain ne pense pas qu'il soit nécessaire et utile de retarder jusqu'à 6 ou 7 ans le commencement du travail intellectuel chez l'enfant. Quand l'auteur parle de travail intellectuel, il entend peut-être l'éducation des mains, de la voix, des yeux, pour l'observation des formes et des couleurs. Dans la première enfance, le concret doit précéder l'abstrait, le particulier le général. La connaissance des choses et celle des mots marcheront de front.

Ici notre auteur entre dans de grands détails sur l'ordre des études, et exprime l'idée que l'arithmétique et la géographie sont les parties les plus avancées de l'enseignement au point de vue de la méthode et de l'application exacte de la maxime pédagogique : « Du connu à l'inconnu. » Il n'en est pas de même de l'histoire, que le mélange continu de ce qui est attrayant pour les jeunes esprits *avec ce que des esprits mûrs peuvent seuls comprendre, rendent très difficile à enseigner aux enfants*. Ce n'est que plus tard que ces derniers peuvent comprendre bien les idées historiques. Mais les récits émouvants sont rarement sans intérêt pour lui, et laissent dans son cœur des impressions et des données qui constitueront la partie la plus élevée de ses connaissances historiques.

La première histoire à enseigner à l'enfant est celle de son propre pays, qu'il comprendra d'autant mieux qu'on lui aura sans doute donné une idée générale du théâtre des événements dans la géographie. L'histoire est une préparation à la sociologie ou science sociale, c'est-à-dire à la connaissance de l'action du gouvernement et de la société, qui ne peut guères être abordée avant la période de 13 à 16 ans.

La sociologie est, comme on sait, le cheval de bataille de l'école positiviste. Par sociologie, science hybride, comme le mot lui-même dont on la désigne, on entend, selon Littré, « l'un des chefs de la doctrine, l'étude du développement et de la constitution de la société humaine ». C'est un mélange d'histoire, de politique et d'économie politique, encore qu'au jugement d'Auguste Comte, le fondateur de l'école, l'économie politique ne soit qu'une science conjecturale.

Il est bien évident que la sociologie ne peut appartenir à l'école primaire et dépasse l'horizon des élèves de nos écoles secondaires, qui ne sont le plus souvent que le complément de l'enseignement élémentaire et une sorte d'école primaire supérieure.

M. Bain n'approuve pas la manière de commencer les exercices graphiques ou ce qu'il appelle l'éducation de la main par l'écriture. « L'art d'écrire occupe, dit-il, une place élevée dans la série des talents manuels et devrait être précédé des exercices de dessin. M. Bain cite à l'appui de sa thèse l'opinion d'un de ses compatriotes, M. Currie, dont le nom revient souvent dans son livre comme celui d'un homme compétent. Le nom de notre compatriote le genevois Mulhauser se trouve aussi sous la plume du célèbre écrivain anglais. « Pour l'écriture elle-même, il est bon de tenir compte de l'analyse des formes, comme on le fait dans la méthode de Mulhauser » (n° 76).

A propos de la lecture, M. Bain, quoiqu'il ait spécialement en vue la langue anglaise, fait une observation qui peut s'appliquer également aux autres idiomes. « Il y a peu de morceaux que l'on puisse employer à la fois à l'enseignement de la lecture proprement dite et à l'instruction générale. » Comme correctif, il recommande de composer de petites scènes, de petits tableaux et de petites actions pour alléger l'ennui des exercices de lecture.

Les leçons de choses ou exercices d'intuition occupent aussi naturellement M. Bain qui voudrait les désigner sous le nom de culture ou d'éducation des sens, car elles ouvrent aux élèves trois vastes domaines : l'histoire naturelle, les sciences physiques et les arts utiles. M. Bain omet la langue à laquelle ces exercices peuvent et doivent servir de préliminaire, et dont on a même pu tirer des matériaux pour la composition à laquelle elles fournissent de précieux éléments. La vieille tapisserie dont Pestalozzi se servait dans ses leçons est aussi célèbre sur le continent que le *morceau de craie* dont parle l'écrivain anglais et qui, entre les mains de deux conférenciers populaires de son pays, MM. Stanley et Carpenter, ont produit un grand effet même sur des adultes. (A suivre). A. DAGUET.

Statistique des abonnés à l'Éducateur en 1880.

Nous comptons 1272 abonnés, dont 1107 dans la Suisse romande : Vaud, 467 ; Neuchâtel, 301 ; Jura bernois, 105 ; Genève, 99 ; Fribourg, 56 ; Valais, 7.

72 dans la Suisse allemande et italienne : Berne, 17 ; Zurich, 18 ; Thurgovie, 7 ; Argovie, 3 ; Bâle-Ville, 7 ; Bâle-Campagne, 3 ; Lucerne, 3 ; Saint-Gall, 4 ; Soleure, 1 ; Appenzell (Rh.-Ext.), 1 ; Grisons, 1 ; Tessin, 7.

164 à l'étranger, dont France, 74 ; Espagne, 2 ; Hollande, 7 ; Russie, 8 ; Autriche-Hongrie, 7 ; Belgique, 8 ; Roumanie, 5 ; Allemagne, 19 ; Portugal, 1 ; Turquie, 2 ; Angleterre, 5 ; Grèce, 1 ; Amérique, 6 (dont 1 en Cali-

formie, 3 au Canada et 2 aux Etats-Unis); Afrique, 3 (Oran, Alger et Alexandrie); Italie, 16.

Ces 1272 abonnés se répartissent comme suit : Instituteurs primaires, 586; institutrices primaires, 164; professeurs, maîtres secondaires, 140; ecclésiastiques des deux confessions, 26; inspecteurs d'écoles, 26; directeurs et directrices d'établissements, 50; membres de Commissions d'éducation, 20; employés d'administrations diverses, 17; libraires, 17; chefs d'institutions privées, 16; bibliothèques pédagogiques, 15; Commissions d'écoles, 15; instituteurs secondaires, 16; présidents de Commissions d'éducation, 8; juges (dont un juge fédéral), 8; conseillers d'Etat, 6; sociétés diverses, 6; bureaux d'annonces, 6; précepteurs et gouvernantes, 10; comptables, 5; Directions d'Instruction publique, 9; préfets, 4; rentiers, 11; anciens instituteurs, 4; docteurs en médecine, 4; employés des Postes, 4; imprimeur, 1; cercles, 4; députés, 5; notaires, 3; pharmaciens, 2; conseillers nationaux, 2; conseiller fédéral, 1; avocats, 2; école normale, 1; Chancellerie d'Etat, 1; diaconesse, 1; maître d'hôtel, 1; princesses, 2; échanges, 62.

Compte-rendu pour 1879

DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE VAUD.

Suite et fin. (1)

Le Collège cantonal a été fréquenté par 242 élèves tant réguliers qu'externes et auditeurs. Il a été décerné 138 prix et mentions honorables à la fête des promotions, qui a eu lieu au temple St-François le 17 avril. Cet établissement compte sept classes. Une finance scolaire de 70 fr. est exigée des élèves des trois classes supérieures et celle de 60 fr. des élèves des quatre classes inférieures. La fréquentation des classes est très satisfaisante.

Des leçons de catéchisme sont données aux catéchumènes dans un temple.

Le corps des cadets, formé d'élèves du collège cantonal et de l'école industrielle cantonale, est de 374 en tout, dont 55 musiciens et 17 tambours. Le corps n'a été réuni que quinze fois, y compris un exercice préparatoire au vetterli et le tir au stand.

L'Académie, dont le corps enseignant est composé de 18 professeurs ordinaires, de 18 professeurs extraordinaires et de 3 agrégés, total 39, a perdu deux de ses professeurs honoraires, l'illustre historien national M. Louis Vulliemin, décédé le 10 août, et M. Auguste Chavannes. Les étudiants ont été pour les deux semestres de 348, y compris les élèves des classes élevées du Gymnase qui sont au nombre de 118. Le Gymnase

(1) Dans notre premier article, il s'est glissé une faute grossière. On doit lire, au lieu de 80 élèves qu'auraient inspectés les inspecteurs d'écoles, 80 écoles. Chacun, sans doute, aura pu corriger cette faute d'impression. Elle n'en est pas moins fâcheuse, comme toutes les coquilles qui tronquent le sens des phrases. Nous avons commis une erreur d'un autre genre, à propos de la Grammaire Becker qui n'est remplacée que pour l'école industrielle. Elle est maintenue dans le Collège et d'autres établissements.

supérieur est réuni ainsi à l'Académie. Cette dernière renferme des facultés de sciences, lettres, théologie, droit, plus une école technique et la pharmacie.

La fondation Gay a permis de décerner trois prix aux étudiants qui se sont le plus distingués par leurs examens.

Un diplôme de bachelier a été décerné à 22 élèves du Gymnase littéraire, 13 étudiants ont reçu celui de bacheliers ès-sciences. Le diplôme de licencié a été conféré à 5 étudiants en droit, à 3 étudiants en théologie, à un seul étudiant en lettres; le diplôme d'ingénieur à 11 étudiants.

Vingt-un étudiants ont concouru pour les sujets indiqués. Il a été décerné 15 prix et 7 accessits; 17 étudiants ont obtenu des bourses.

Un relâchement fâcheux s'est introduit dans les études par suite de dissensions intestines qui se sont manifestées au sein d'une partie de la jeunesse académique. L'entrée des sociétés d'étudiants a été interdite aux élèves de la première année du Gymnase.

Le laboratoire de chimie a reçu 54 étudiants réguliers et 4 externes.

Les écoles normales ont été suivies par 120 élèves du sexe masculin, et si nous avons bien compris, d'une cinquantaine de jeunes filles. L'Etat a dépensé en pensions et subsides aux élèves 45,698 fr.

Le stage que faisaient les aspirants et aspirantes à l'école primaire ne pouvant plus se faire comme précédemment (on ne dit pas pourquoi), on y supplée par des exercices pédagogiques qui ont lieu à l'école même. Chaque élève doit préparer sa leçon et la donner comme s'il enseignait de jeunes enfants, en prenant place sur l'estrade (?)

BIBLIOGRAPHIE

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE, complète, d'après la méthode de Lhomond, et les principes du *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1878. par plusieurs instituteurs. Prix : cartonné, fr. 1,10. — Paris, librairie Ch. Delagrave.

« Le présent volume, disent les auteurs, est le fruit d'une longue expérience et de patientes recherches, » et nous le croyons volontiers. Seulement, ce travail et ces recherches n'ont pas abouti à une œuvre originale; c'est une compilation, du vieux neuf. Se réclamer de la méthode de Lhomond aujourd'hui? mais n'est-ce pas oublier ou ignorer que nous sommes contemporains des philologues tels que les Diez, les Bopp, les Michel Bréal, les Brachet, etc., et que la science grammaticale, basée sur la méthode historique, a fait des progrès immenses ces dernières années?

Laissant de côté la question de méthode, nous constatons avec plaisir que cette grammaire, d'environ 200 pages, renferme une foule de faits grammaticaux des plus intéressants. Ce qui en fait un livre utile et profitable à consulter, c'est sa mise en harmonie avec la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie*, qu'elle peut suppléer au besoin, en ce qui concerne les règles grammaticales. Le chapitre concernant la *syntaxe des noms ou substantifs* est particulièrement riche et intéressant. On apprend dans ce petit livre que la femelle du saumon se nomme *beccard* (par con-

séquent *saumon* n'est pas un nom épïcène); que l'adjectif *pouf* est invariable et que l'on dit : « Cette pierre est *pouf*; » que sur une centaine de verbes en *elev* ou *etev*, l'Académie double les consonnes *l* ou *t* dans 32 seulement; elle ne les double point dans 26 autres, et elle se tait sur 57 verbes; que l'on doit écrire : « Le prêtre a *béni* les drapeaux, » parce que, dit Boniface, *béni* ne prend un *t* que lorsqu'il est employé comme qualificatif, etc., etc. Il y a, en forme de supplément, un chapitre intitulé : *Principes de composition et de style*, qui est un résumé substantiel des principes de la rhétorique. A. B.

PETIT TRAITÉ DE LECTURE A HAUTE VOIX, spécialement destiné aux écoles primaires, par E. Mennehand, ancien professeur de l'Université, officier de l'instruction publique. — Paris, librairie Ch. Delagrave.

L'idée de ce petit traité, dit l'auteur dans son introduction, lui a été inspirée par la récente circulaire de M. le ministre de l'instruction publique recommandant tout particulièrement l'art de la lecture aux autorités scolaires et aux instituteurs. Ce travail se divise, en ce qui concerne la théorie, en trois parties, qui sont : du mécanisme de la parole ou des voyelles et des consonnes, de la diction, de la physionomie et des gestes. L'auteur signale les principaux vices de prononciation, tels que le *blèsement* ou *zézeyement*, le *chuintement*, le *sifflement*, le *bredouillement*, le *bégaiement* et le *grasseyement*, et il indique les moyens à employer pour s'en corriger.

Dans la seconde partie, M. Mennehand analyse, spécialement au point de vue de la lecture à haute voix, les morceaux suivants : *Le loup et l'agneau*. — *Prière d'un enfant*. — *Pierre l'Hermite* (histoire de France par Magin). — *Une scène d'Athalie* (acte II, scène 7) et *le lion de Florence* (emprunté aux *Lectures courantes* de M. Caumont).

C'est, à notre avis, la partie la plus utile, parce qu'elle est la plus pratique de l'excellent petit livre de M. Mennehand. A. B.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — Nous apprenons avec un sentiment de vive gratitude que M. Favarger-Bourgeois, décédé récemment à Neuchâtel, a légué, au *Fonds des régents* de ce canton, la belle somme de fr. 1000. Nous enregistrons ce fait avec d'autant plus de plaisir que des libéralités de cette nature sont assez rares chez nous; et pourtant, le *Fonds* en faveur des instituteurs et institutrices de notre pays mériterait, ce semble, aussi bien que tant d'autres institutions, la sympathie et l'intérêt des amis de l'instruction publique, et cela d'autant plus que, chez nous, des pensions de retraites officielles n'existent pas. Quoi qu'il en soit, honneur et merci au généreux donateur!

AUSTRALIE. — Les autorités anglaises de la Nouvelle-Zélande ont eu l'idée de comparer cinq des enfants les plus intelligents parmi les indi-

gènes du pays, les Maoris, à cinq enfants de race blanche. L'examen comparatif a eu lieu à Otago; il a porté sur le calcul, les fractions, la géographie, l'écriture, l'orthographe et la lecture.

La dictée a été le triomphe des blancs; les Maoris n'ont vraiment pas lutté. (Remarque: Il faut tenir compte des difficultés de la prononciation anglaise; d'autres que les Maoris s'y laisseraient prendre.)

En calcul, ce fut une autre affaire: sur trente problèmes, les petits Maoris en ont résolu vingt-deux; les Anglais quatorze seulement.

En grammaire, balance presque parfaite avec un léger avantage cependant pour les Maoris.

En lecture, triomphe des Anglais. (Même remarque que pour la dictée.)

En écriture, triomphe des Maoris.

En somme, les juges du concours ont proclamé l'égalité absolue des concurrents.

PARTIE PRATIQUE

Nous devons à l'obligeance de M. l'inspecteur d'écoles, A. Guebhart, à Neuchâtel, communication des dictées et des problèmes suivants, qu'il a fournis à plusieurs Commissions d'éducation pour les examens de ce printemps, et qui ne manqueront pas, certainement, d'intéresser les lecteurs de la « Partie pratique. » Dans le prochain numéro nous publierons les travaux écrits donnés aux examens des écoles normales de Lausanne pour l'obtention du brevet travaux que M. Durand, secrétaire-rédacteur au Département de l'Instruction publique, a eu la bonté de nous envoyer.

DEGRÉ INFÉRIEUR.

(Elèves de 7 à 9 ans.)

Dictée.

Le petit ruisseau coule sur les pentes rapides de la montagne et traverse les vertes prairies; il arrose les vergers et mêle ses eaux limpides à la grande rivière; il roule dans son lit de jolis cailloux ronds; souvent il se cache sous les buissons épais et trace de gracieux contours dans les champs de blé et dans les vignobles. Je suis tous les jours sur les bords de mon joli ruisseau (1):

Après les longues pluies, il gronde, déborde et couvre les riches campagnes; les petits oiseaux ont peur; ils sont craintifs; le merle ne chante plus; la fauvette inquiète surveille son nid et le laboureur consulte l'état du ciel. Moi aussi, j'ai peur, car l'eau menace nos jardins et notre maison.

(1) Dans plusieurs localités on s'est arrêté là.

Calculs.

1° Ecrivez (sous dictée) 250 pommes, 684 poires, 1704 prunes, 2809 noix, 306 noisettes. (Exercice de numération). -- (2 points.)

2° Un village comptait 1560 habitants; la population a augmenté de 412 personnes, puis de 209. — Quelle est la population actuelle?

Réponse : *de 2181*. — (2 points.)

3° Les écoles d'une ville comptent 549 garçons et 612 filles; combien cela fait-il d'élèves et combien en reste-t-il si 270 s'en vont?

Réponse : *1161 élèves; 891 restent*. — (3 points.)

4° Un marchand vend 510 mètres de drap à 15 fr. le mètre; avec l'argent qu'il retire, il achète 90 montres. Combien lui coûte chaque montre?

Réponse : *85 francs*. — (3 points.)

Total 10 points pour les quatre calculs justes.

REMARQUES : Les questions seront dictées aux élèves et non écrites à la planche noire. — Les élèves opèreront absolument seuls, sans l'aide ni du maître ni des examinateurs. — Les copistes seront mis à part. — Les travaux négligés perdront 1 ou 2 points. — On n'indiquera pas quel genre de calcul il faut faire, c'est à l'élève à le trouver. — Ces remarques s'appliqueront aux calculs des trois degrés.

DEGRÉ MOYEN.

(Elèves de 9 à 11 ans.)

Dictée.

Nous parcourons la Russie; le temps est sombre; les nuages noirs cachent les rayons du soleil; un voile gris couvre ces vastes plaines; il neige; un horizon immense et désolé nous attriste; les gens passent comme des âmes en peine; ils sont graves, ils se cachent sous des fourrures. Ici et là, je rencontre une ville, puis quelques misérables cabanes, quelques pauvres villages, des bois, des forêts, l'immensité. C'est dans ces vastes territoires solitaires où le chemin de fer roule pendant deux ou trois heures sans rencontrer un être humain que vivent encore les bêtes sauvages des forêts; les loups sont nombreux; les ours s'y trouvent comme s'ils étaient chez eux; les daims, les cerfs, les chevreuils y sont plus communs encore (1).

Les habitants de ces vastes solitudes vivent des produits du sol; leurs mœurs sont simples; il se contentent de peu et ne connaissent pas les jouissances de la civilisation; ils en apprennent quelques détails par les jeunes militaires qui, à leur retour, racontent aux villageois les choses des villes.

(Les signes de ponctuation et les accents omis comptent pour une demi-faute).

(1) Plusieurs se sont arrêtés là.

Calculs.

1° Une armée se compose de 18614 fantassins, 6048 carabiniers, 3123 artilleurs, 102 tambours et 86 trompettes. Combien de soldats en tout ?

Réponse : 27973 soldats. — (3 points.)

(Ces nombres seront dictés aux élèves et non posés à la planche noire; pour aucun calcul la marche à suivre ne sera indiquée.)

2° Un petit marchand achète 100 fagots pour fr. 26; il en revend la moitié pour fr. 14,30, puis trois douzaines et demie à fr. 4,20 la douzaine; puis le reste à fr. 0,25 le fagot. Combien a-t-il gagné ?

Réponse : fr. 5. — (3 points.)

3° Un tisserand fait par jour 8,50 mètres de toile; après $12\frac{1}{3}$ jours de travail, il vend sa toile à une lingère qui en fait des nappes; elle emploie 2,20 mètres par nappe. Combien en fera-t-elle ?

Réponse : 49 nappes et il lui restera 1 mètre d'étoffe. — (4 points.)

Total 10 points pour les trois calculs.

On remarquera que pour ces problèmes nous avons suivi le plan d'études inséré dans le cinquième rapport des inspecteurs d'écoles; il en est de même pour tous les degrés.

Les élèves opéreront absolument seuls. — Les copistes seront mis à part.

DEGRÉ SUPÉRIEUR.

(Elèves de 11 à 13 et 14 ans.)

Dictée.

MŒURS DES INDOUS.

Aux approches de la ville, les chemins étaient envahis par une foule immense d'hommes, de femmes, de vieillards, d'enfants même. Tous ces gens s'en allaient processionnellement à travers les campagnes, bravant les mille fatigues d'un long pèlerinage pour accomplir leurs devoirs religieux. Aux abords de la ville sainte, ils se prosternèrent devant un grand arbre, au tronc énorme et dont la plupart des branches étaient déjà tombées de vétusté; c'était le dernier représentant des arbres sacrés qui ombragèrent ces lieux pendant une longue série de siècles et dont les premiers furent plantés cinq cents ans avant l'ère chrétienne par l'un des dieux des Indous. A mesure que j'approchais de la ville, la foule des pèlerins s'accroissait; bientôt j'aperçus la cime du rocher que couronnent les constructions pittoresques de la cité. Dépeindre le pèlemêle, l'agglomération de fanatiques qu'il fallut traverser serait impossible. Une foule d'entre eux s'étaient déjà rendus au fleuve voisin, où se coudoyait une population plus hétérogène encore; les uns étaient venus en palanquin; d'autres dans des voitures traînées par de grands bœufs; ceux-ci sont étendus près de leurs chameaux; ceux-là ont fait la route à pied venant de toutes les parties de la péninsule (1). Ça et là se dres-

(1) Dans quelques localités on n'est pas allé plus loin.

sent des tentes, des charrettes dételées, des huttes de branches qui servent d'abri à tout ce monde. Un bruit discordant de chaînes, de sonnettes frappait l'oreille; c'étaient des mendiants qui étalaient de fausses plaies pour mieux tromper la charité publique; quant aux pèlerins, ils étaient sincères et s'étaient imposé de dures conditions pour apaiser le courroux céleste. — Aux premiers rayons du soleil, la foule entra dans l'eau et se livra à une série de plongeurs subits. C'est au moyen de cette simple cérémonie que les Indous effacent leurs méfaits.

Calculs.

1° Le district de Neuchâtel compte 21067 habitants; celui de Boudry 12414; celui du Val-de-Travers 16179; celui du Val-de-Ruz 8839; celui du Locle 17036; celui de la Chaux-de-Fonds 25149. Quelle est la population moyenne par district?

Réponse : 16780 habitants par district. — (2 points.)

2° Dans une fabrique de pointes, on a du fil de fer pesant 162 grammes 5 décig. le mètre courant; ce fil est destiné à faire des pointes de 0^m,045 de longueur. Combien un rouleau de 17 kilog. 55 gr. produira-t-il de douzaines de pointes?

Réponse : 194 douzaines et 4 pointes. — (2 points.)

3° Un ouvrier gagne 80 fr. par mois; il dépense les $\frac{3}{5}$ pour son entretien et envoie le $\frac{1}{4}$ à ses parents. Combien lui reste-t-il à la fin de l'année?

Réponse : 144 francs. — (3 points.)

4° A quel taux a été placée une somme de fr. 23,600 qui a rapporté fr. 1622,50 en 15 mois?

Réponse : au 5 $\frac{1}{2}$ ‰. — (3 points.)

Total 10 points pour les quatre calculs justes.

REMARQUES : Dans chaque degré on déterminera le temps dont pourront disposer les élèves; deux heures nous paraissent suffisantes. — Les élèves travailleront absolument seuls. — Les copistes seront mis à part. — Un délégué de la Commission surveillera la classe, afin que tout se passe régulièrement.

COMPOSITIONS (1 1/2 heure) :

Degré moyen : *Mon jardin.*

» » *Lettre à un ami sur l'hiver dernier.*

Degré supérieur : *Un déménagement.*

» » *Un rêve.*

(Pour l'estimation, les élèves pourront lire eux-mêmes leurs compositions).

Alger, le 6 avril 1880. (1)

Chère amie,

Je t'annonce l'envoi d'un ouvrage, mais ce n'est pas celui que tu me demandais.

Encouragée par ta lettre, j'ai choisi comme pour moi et je t'adresse mon livre préféré : *Les caractères de la Bruyère*. Cette vieille édition se compose seulement des *caractères de Théophraste*, traduits par La Bruyère, et des deux premiers chapitres des *Caractères* ; je te recommande celui du mérite personnel.

Tu te proposes de compléter ton éducation par de bonnes lectures, c'est aussi ce que je désire pour moi. Mais avant de considérer la grande morale qui ressort des événements historiques, peut-être ferais-tu bien de commencer par des sujets plus restreints, plus personnels, quoique élevés, qui puissent te conduire, par des comparaisons, à la connaissance de toi-même. Si c'est par la connaissance de nous-mêmes que nous arrivons à nous corriger de nos défauts et à acquérir les qualités que nous admirons, La Bruyère est un bon maître, les caractères qu'il représente sous une peinture fine et vraie et les défauts qu'il observe dans la société sont bien propres à nous éclairer ; de plus, il nous fait connaître le mérite littéraire par la perfection de son style.

Si j'avais un ouvrage de Taine, je te l'aurais envoyé aussi, mais j'espère te satisfaire bientôt, au moins pour le sujet ; je vais avoir l'*Histoire de l'unité politique et territoriale de la France*, par J.-B. Paquier, professeur agrégé d'histoire et de géographie.

Ainsi seront réunis ton goût et le mien et nous ferons une part égale à deux études qui nous sont également utiles.

Ton amie bien affectonnée,
JEANNE.

Sujets de compositions

(donnés aux examens de promotions dans les Ecoles normales vaudoises):

1. Une promenade au temps de la moisson.
2. La récolte des fruits en automne.
3. Les cloches du dimanche.
4. Utilité des fleuves.
5. Les saisons.
6. Le départ des hirondelles.

Phrases à analyser complètement (Idem).

Le beau temps durait depuis plusieurs jours, mais tout à coup le vent changea et notre navire qui, jusqu'alors avait suivi directement sa route, fut poussé avec violence vers la côte que nous apercevions de loin.

Avant que le soleil fût levé, nous bridâmes à la hâte nos chevaux et nous nous enfuîmes avec toute la vitesse possible pour échapper à l'ennemi dont un détachement s'approchait et pouvait bientôt nous atteindre.

Un élève dont les examens ont été satisfaisants parce qu'il a travaillé régulièrement pendant toute l'année, rentre avec plaisir chez ses parents, où il est bien accueilli de chacun.

(1) Pour la 1^{re} lettre, voir le numéro précédent.